

**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL
DES
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
du 17 juin 2011**

--- o0o ---

L'an deux mille onze, le dix-sept juin, le Conseil Municipal de la Commune de TARTAS, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de M. BROQUÈRES Jean-François, Maire.

Etaient présents : MM. BROQUÈRES, de ZANET (a procuration pour Mme DUBUN), DEHEZ (a procuration pour Mme ROLLIN), Mme DEGOS (a procuration pour Mme ROCA), MM. DUBOS (a procuration pour M. LAMOTHE), BATS, Mme LEGLISE, M. CABANNES, Melle POLESE (a procuration pour Mme DEHEZ-BATISTA), MM. DUPOUY, MARSAN, LASSUS, Melle DAVERAT, M. BRUEY, Melle ULMANN, Mme LEFORT.

Etaient excusés : MM. LAMOTHE (a donné procuration à M. DUBOS), DUCASSE, Mmes ROLLIN (a donné procuration à M. DEHEZ), DUBUN (a donné procuration à M. de ZANET), ROCA (a donné procuration à Mme DEGOS), DEHEZ-BATISTA (a donné procuration à Melle POLESE).

Etait absent : M. MOUCHEBOEUF.

Un scrutin a eu lieu, Melle POLESE Carine a été élue pour remplir les fonctions de secrétaire.

Séance C

délibération n°8

OBJET : Demande de subvention exceptionnelle auprès du Ministère de l'intérieur « projet Centre de Loisirs » de TARTAS

Rapporteur : Jean-François BROQUERES, Maire

Dans le cadre du projet de construction du CENTRE DE LOISIRS de TARTAS, par délibération en date du 14 avril 2010, notre assemblée a autorisé M. le Maire à solliciter différentes subventions et participations.

Par délibération en date du 28 avril 2011, le Conseil Municipal a acté le lancement de la procédure de commande publique, et prévu l'inscription des crédits nécessaires à la réalisation de ce projet.

Aujourd'hui, il convient de présenter auprès du ministère de l'intérieur, une demande de subvention exceptionnelle au titre de la réserve parlementaire, à laquelle peut prétendre ce projet.

Aussi, il est proposé à notre assemblée :

- d'autoriser M. le Maire à présenter le dossier de demande de subvention exceptionnelle au titre de la réserve parlementaire auprès du Ministère de l'intérieur pour le projet Centre de Loisirs
- d'approuver le plan de financement,
- d'autoriser M. le Maire à signer tous documents s'y rapportant, et de joindre au dossier les devis estimatifs des travaux

I

DEPENSES PREVISIONNELLES (H.T)		RECETTES PREVISIONNELLES (H.T)	
CONSTRUCTION aps	1.515.000 €	Subvention et/ou prêt de l'Etat	
études/BRANCHEMENTS	215.000 €	Subvention de la Région	72.000 €
.....		Subvention du Département	72.000 €
.....		Subvention FEADER (Pays)	200.000 €
.....		Subvention CAF	90.000 €
.....		Prêt CAF	149.000 €
.....		Subvention Réserve parlementaire	50.000 €
		Communauté de Communes	300.000 €
		Emprunt ville auprès des banques	797.000 €
TOTAUX	1.730.000 €	TOTAUX	1.730000 €

.../...

LE CONSEIL MUNICIPAL

Oui l'exposé du rapporteur

- autorise M. le Maire à présenter le dossier de demande de subvention exceptionnelle au titre de la réserve parlementaire auprès du Ministère de l'intérieur pour le projet Centre de Loisirs
- approuve le plan de financement,
- autorise M. le Maire à signer tous documents s'y rapportant, et de joindre au dossier les devis estimatifs des travaux
- précise que les crédits sont inscrits au budget de la Ville délibéré en date du 28 avril dernier

Délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.

Le Maire,

J-F. BROQUERES